

# Débat d'orientations budgétaires 2017



Conseil municipal du 15 décembre  
2016

# Introduction (I)

- Le débat d'orientations budgétaires est une étape importante dans le cycle budgétaire annuel.
- Il permet de discuter des orientations qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif. Il permet également d'être informé sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.
- Le débat doit avoir lieu dans les 2 mois qui précèdent l'examen du budget primitif.

# Introduction (II)

- **Partie 1. Le contexte budgétaire**  
*(environnement économique local et national, contexte financier, orientations budgétaires de l'Etat et impacts)*
- **Partie 2. L'analyse de la situation financière de Chauray**  
*(évolution des principaux postes budgétaires, marges de manœuvre, fiscalité, endettement).*
- **Partie 3. Les orientations 2017 et la prévision des investissements.**

# Le contexte budgétaire

## L'environnement macro-économique

# Prévisions de croissance en 2017...

La croissance a fait son retour en France en 2015 et se maintiendra en 2016 (+1,2% sur ces 2 années)

La loi de finances pour 2017 a été établie sur la base d'une évolution du produit intérieur brut de +1,5%.

La France demeurerait de nouveau en deçà des prévisions de croissance moyennes de la zone euro en 2016 (+1,6%) et de l'Allemagne (+1,8%)

|                        |        |        |        |       |        |        |
|------------------------|--------|--------|--------|-------|--------|--------|
| Taux de croissance PIB | +0,20% | +0,70% | +0,20% | +1,3% | +1,50% | +1,50% |
| Année                  | 2012   | 2013   | 2014   | 2015  | 2016   | 2017   |

# Prévision d'Inflation 2017

En moyenne, en 2016, l'inflation devrait être légèrement supérieure à celle de 2015, mais demeurer faible (+0,2% après +0%).

L'année 2017, sera marquée par une inflation plus forte (+1,2% en moyenne).

# Déficit et dette publique

Le PLF 2017 faisait apparaître une diminution continue de l'endettement français :

Déficit public en % du PIB:

| 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|------|------|------|------|
| 3,5% | 3,3% | 2,7% | 1,9% |



Trajectoire de déficit public.

**Les principales dispositions du projet  
de loi de finances pour 2017 ayant  
des conséquences pour les finances  
communales**

# La poursuite de la coupe des concours financiers de l'Etat aux collectivités

L'ensemble des transferts financiers de l'Etat aux collectivités territoriales diminuera de 0,6% par rapport à la loi de finances 2016.

En ce qui concerne les dotations proprement dites leur diminution s'accélèrera encore en 2017 (-6,6% sur la totalité et - 7,1% sur la DGF en particulier)

# La poursuite de la coupe des concours financiers de l'Etat aux collectivités

La DGF est évaluée à 30,8 milliards d'€ au PLF 2017.

La diminution de DGF de 7,1% par rapport à 2016 représente 1,33% des recettes réelles de fonctionnement des collectivités de 2016.

NB : la réforme de la DGF dont l'application devait entrer en vigueur en 2017 sera abrogée par la LFI 2017.

Elle fera l'objet d'une loi spécifique dans les mois qui viennent.

Pour Chauray après avoir compté jusqu'à 573K€ de DGF en 2013, celle-ci ne devrait plus représenter que 90K€ en 2017, avant une DGF négative ?

# La poursuite de la coupe des concours financiers de l'Etat aux collectivités

## Répartition de l'effort entre les catégories de collectivités territoriales

| Catégories de collectivités | en millions d'euros | En % du total | Rappel du poids dans les RRF 2015 (1) | % en cumulé  |
|-----------------------------|---------------------|---------------|---------------------------------------|--------------|
| Communes                    | 725                 | 28%           | 0,93%                                 | 5,36%        |
| EPCI                        | 311                 | 12%           | 1,23%                                 | 7,59%        |
| Départements                | 1 148               | 44%           | 1,72%                                 | 6,07%        |
| Régions                     | 451                 | 17%           | 2,01%                                 | 6,82%        |
| <b>Total</b>                | <b>2 635</b>        | <b>100%</b>   | <b>1,33%</b>                          | <b>6,46%</b> |

(1) Recettes réelles de fonctionnement des comptes de gestion 2015 du budget principal après déductions (Dans l'attente de l'instruction ministérielle 2017, les % sont estimatifs).

# Les mesures fiscales

- Les bases des impôts directs locaux - leur valeur locative cadastrale - vont être revalorisées de **0,4%**.
- Produits de la fiscalité en 2016: **2 910 728€**

| Gains de fiscalité, évolution des bases seules |           |                     |
|--|-----------|---------------------|
| Taxe   | Taux 2016 | Produits 2017 (taux |
| Habitation                                     | 14,96%    | 1 199 252 €         |
| Foncier bâti                                   | 15,72%    | 1 676 397 €         |
| F non bâti                                     | 77,44%    | 46 722 €            |
|  |           | <b>2 922 371 €</b>  |
| supplémentaires par                            |           | <b>11 643 €</b>     |

# La situation financière de Chauray en 2016

# Section de fonctionnement

# Le respect du cadre budgétaire fixé pour 2016

| FONCTIONNEMENT                           | DEPENSES              |                       |
|--|-----------------------|-----------------------|
|  | PREVISIONS            | REALISATIONS          |
| 011- Charges à caractère général         | € 2 378 385,00        | € 2 120 535,00        |
| 012- Charges de personnel                | € 4 123 948,00        | € 4 091 167,00        |
| 014 - Atténuations de produits           |                       |                       |
| 65- Autres charges et gestions courantes | € 753 652,00          | € 707 070,00          |
| 66 - Charges financières                 | € 111 585,00          | € 111 585,00          |
| 67 - Charges exceptionnelles             | € 47 800,00           | € 47 000,00           |
| 022 - Dépenses imprévues                 | € 20 000,00           |                       |
| Rattachement des charges                 |                       |                       |
| <b>TOTAL DEPENSES RELLES</b>             | <b>€ 7 435 370,00</b> | <b>€ 7 077 357,00</b> |

# Des charges à caractère général en baisse

- À noter dans les charges à caractère général 2016 :
  - Une baisse liée à la gestion de la TVA mise en place (salles associatives, équipements sportifs...)
  - Une modération des dépenses à laquelle a été sensible l'ensemble des services dont les dépenses sont restées stables voire ont diminué en dépit d'un niveau de service élevé apporté aux administrés, et parfois d'une augmentation du périmètre d'intervention (espaces verts, services techniques).

# Les dépenses de personnel

- Les effectifs des titulaires ont connu une diminution en 2016 par rapport à 2015.  
2 agents sont décédés sans avoir été remplacés.
- Les augmentations de charges attendues et des mesures favorables aux agents publics sont bien intervenues en 2016 (augmentation du point d'indice, début de la réforme primes/points...), et vont se poursuivre en 2017. (réforme du RIFSEEP...)

# Les recettes réelles de fonctionnement pour 2016

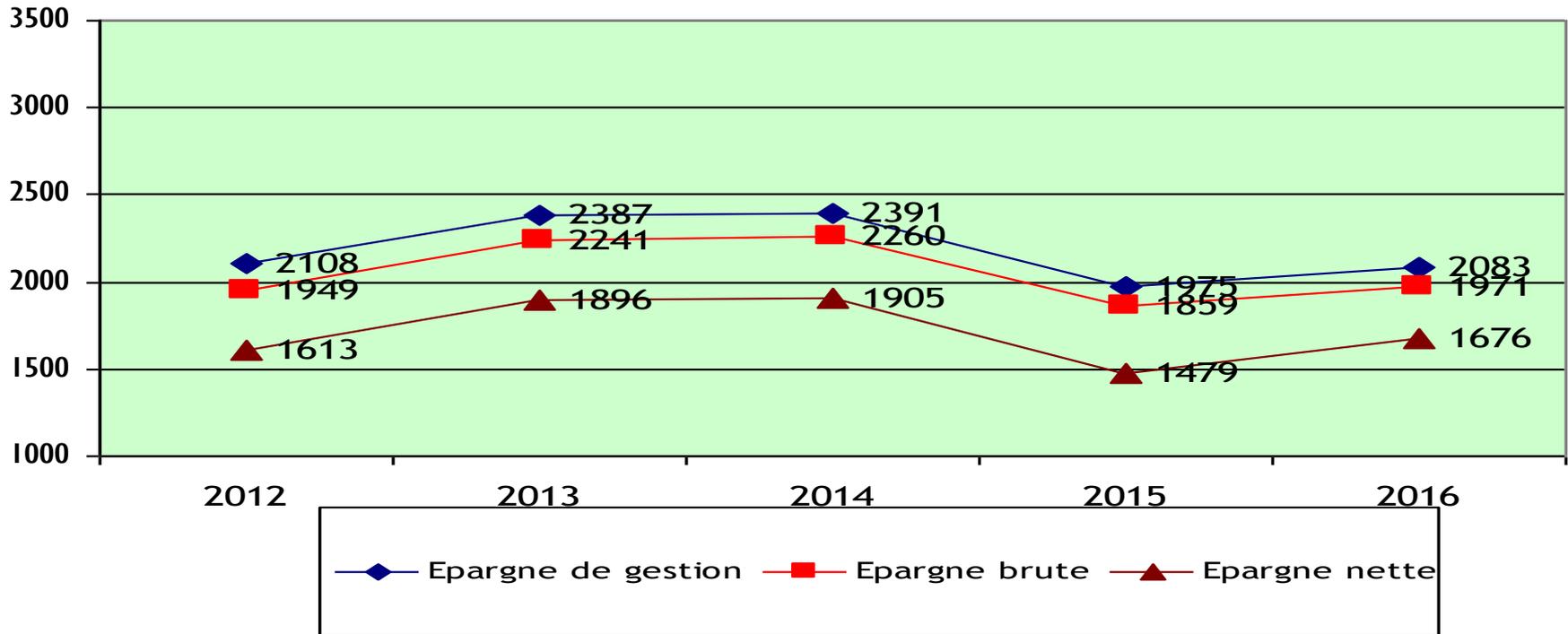
|                                | RECETTES              |                       |
|--------------------------------|-----------------------|-----------------------|
|                                | PREVISIONS            | REALISATIONS          |
| 013- Atténuations de charges   | € 92 600,00           | € 80 000,00           |
| 70 - Produits des services     | € 708 843,00          | € 720 000,00          |
| 73 - Impôts et taxes           | € 7 026 538,00        | € 7 192 967,00        |
| 74 - Dotations, participations | € 744 807,00          | € 745 000,00          |
| 75 - Autres produits divers    | € 340 069,00          | € 340 000,00          |
| 76 - Produits financiers       |                       |                       |
| 77 - Produits exceptionnels    | € 29 167,00           | € 82 000,00           |
|                                |                       |                       |
| <b>TOTAL RECETTES REELLES</b>  | <b>€ 8 942 024,00</b> | <b>€ 9 159 967,00</b> |

# Des recettes portées par les droits de mutation

- **L'attractivité de la ville fait recettes:**
  - **Si les impôts locaux contribuent au niveau de recettes réelles de fonctionnement constaté, un autre impôt a dopé les recettes 2016: les droits de mutations à titre onéreux.**
  - **Une nouvelle baisse de la DGF a de nouveau été constatée, la ville demeurant une solide contributrice au redressement des finances publiques.**

# La formation des 3 niveaux d'épargne

FORMATION DES 3 EPARGNES EN K€



**Epargne de gestion ou capacité courante de financement = recettes réelles de gestion - dépenses réelles de gestion (hors dette)**

**Epargne brute ou autofinancement brut = épargne de gestion - intérêts de la dette**

**Epargne nette ou autofinancement net = épargne brute - remboursement en capital de la dette (section d'investissement).**

# La formation des 3 niveaux d'épargne

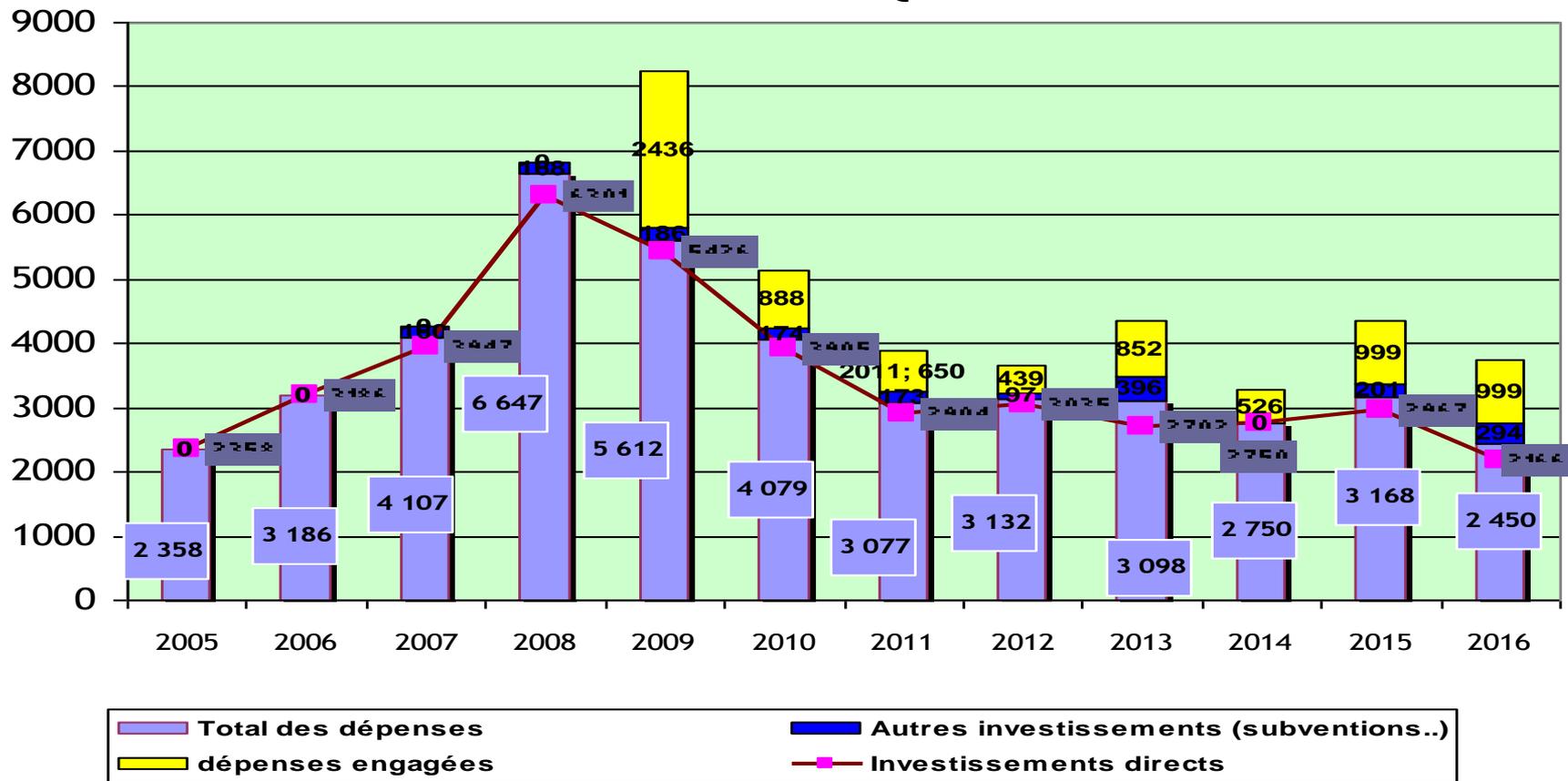
- Après une année de baisse, les 3 niveaux d'épargne repartent à la hausse sous l'effet de la maîtrise des dépenses et d'un niveau exceptionnel de recettes de fonctionnement en 2016.

Cette tendance n'a malheureusement pas vocation à se pérenniser sous l'effet de la baisse des dotations et de l'augmentation des dépenses de gestion.

# Section d'investissement

# Les dépenses d'équipement

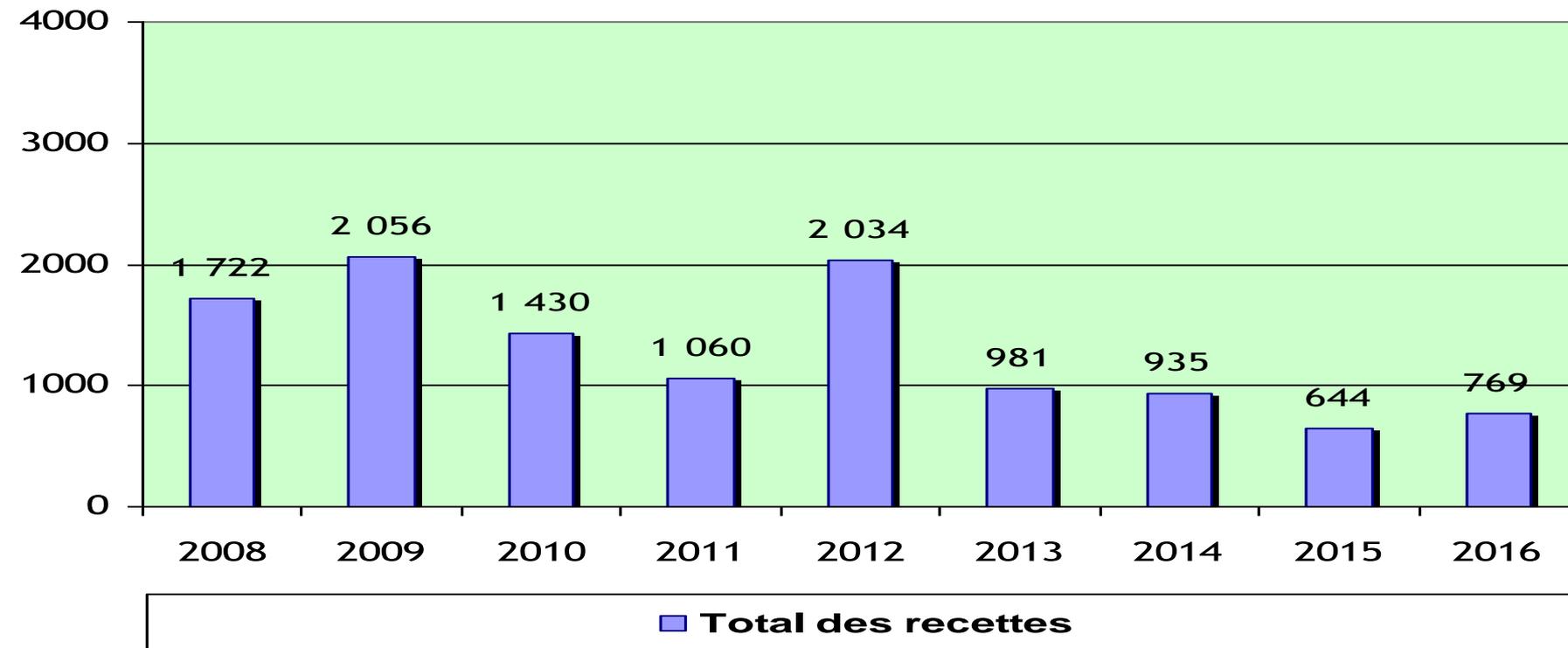
EVOLUTION DES DEPENSES D'EQUIPEMENT EN K€



L'année 2016 a vu la réalisation de l'aménagement de la première tranche de la rue du Rabat. Les travaux d'amélioration des bâtiments communaux, et notamment des écoles (toiture et aménagement d'une nouvelle classe à Jacques PREVERT, travaux de mise en sécurité incendie...) ont été également conduits. L'aménagement des abords de l'école de danse se poursuit avec le square paysager réalisé dans le prolongement de l'aire de jeux du centre bourg.

# Les recettes d'équipement

EVOLUTION DES RECETTES D'EQUIPEMENT EN K€



Les recettes réelles d'investissement sont en augmentation apparente sous l'effet de régularisation d'écritures comptables en investissement. Celle-ci mises à part les recettes sont stables entre 2015 et 2016.

Même s'ils ont été inscrits au budget les emprunts souscrits en 2016 n'ont pas encore été décaissés.

# Les orientations stratégiques pour 2017

# Stabilisation des dépenses de gestion

Dans un contexte d'augmentation du nombre d'équipements publics à disposition des habitants et de développement des services à la population (qui induisent une hausse naturelle des dépenses)

Les leviers :

- **Budget Base Zéro (BBZ)** comme préalable aux budgets futurs
- **Adaptation des services** par une recherche continue de l'équilibre nécessaire entre qualité et économie des ressources : **recherche de l'efficience**
- **Recherche de nouvelles marges de manœuvre pour compenser les pertes de dotation venant de l'Etat.**

# La maîtrise des recettes de gestion

La maîtrise des ressources communales passe nécessairement par:

- Le maintien de tarifs reflétant la qualité du service rendu, sans omettre leur dimension sociale.
- Une évolution raisonnable de la fiscalité locale.
- Une attention particulière quant aux ressources provenant de la CAN dans un contexte d'évolutions de l'intercommunalité.
- La recherche de nouvelles recettes.

# Un niveau d'investissement important

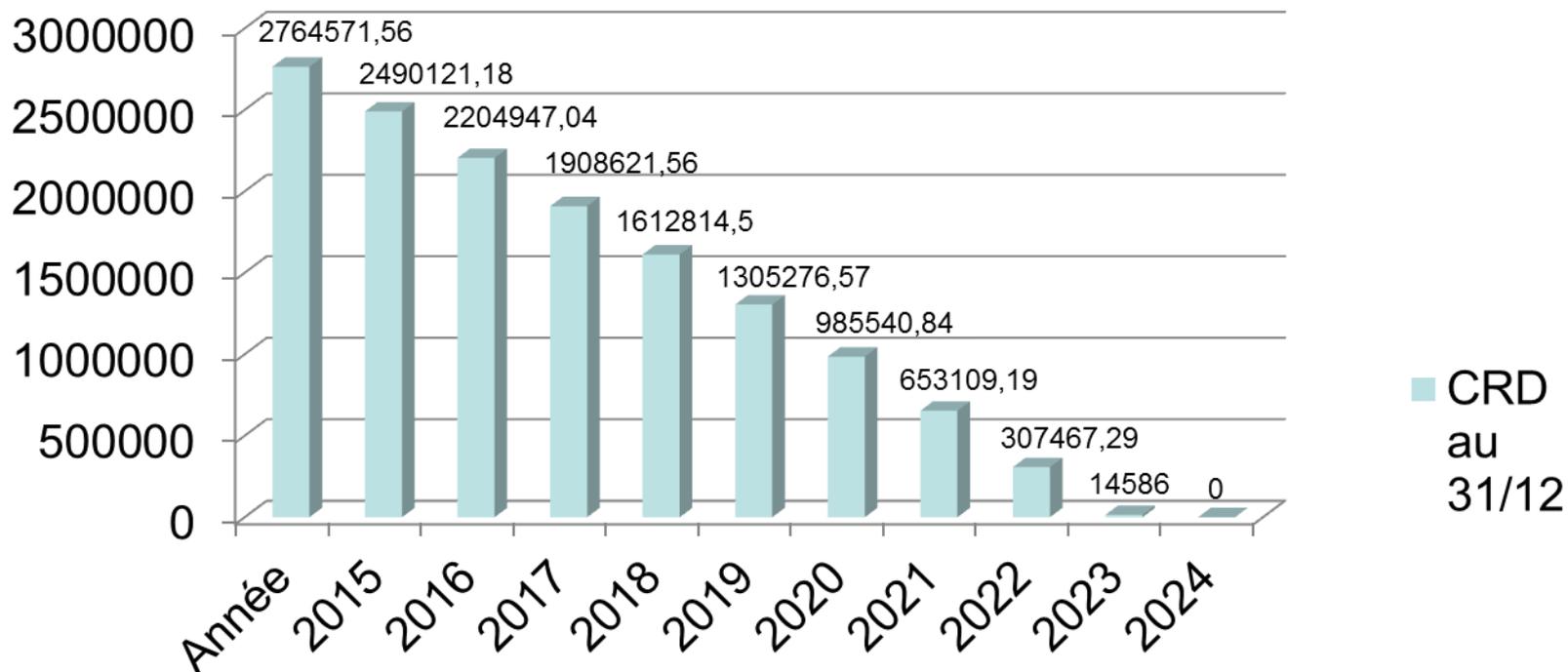
La ville dispose de marges de manœuvre lui permettant de mener à bien le projet de restructuration de l'EHPAD et l'extension du pôle médical.

Elle devra néanmoins avoir recours à l'emprunt compte tenu du montant prévisionnel des travaux.

# L'état de l'endettement plus que compatible avec de nouveaux emprunts

La situation budgétaire et l'état des engagements de la commune présentent **l'endettement faible permettant un recours important à l'emprunt sans nuire à sa capacité de désendettement.**

## Capital restant dû au 31/12



# **L'état de l'endettement plus que compatible avec de nouveaux emprunts**

**Le ratio de désendettement** (Il se calcule en divisant l'encours de la dette par l'épargne brute)

**de la commune sera de 1,12 an pour 2016** (nouvelle amélioration 1,4 en 2015).

**A savoir : le seuil d'alerte pour ce ratio se situe à 11/12ans.**

**En application de ce ratio, la ville pourrait emprunter jusqu'à 14M€ compte tenu de son endettement actuel avant de rentrer dans les seuils d'alerte.**

# LES ORIENTATIONS POUR 2017

# Les principales tendances de l'année 2017

## En matière de dépenses de gestion

### Frais de personnel

1. *Effet glissement vieillesse et technicité (avancements de grade et d'échelon des agents fonctionnaires).*
2. *Hausse des cotisations patronales.*
3. *Augmentation du niveau du point d'indice en année pré-électorale.*
4. *Remplacement de congés maternité.*
5. *Gestion différenciée de l'absentéisme.*

# Les principales tendances de l'année 2017

## En matière de dépenses de gestion (suite)

### Achats et charges →

*L'objectif affiché en 2017 est comme en 2016 une maîtrise de ces dépenses pour ne pas obérer les capacités d'autofinancement de la commune. BP 2017= BP 2016 (BBZ)*

*! L'assujettissement à la TVA de certain secteurs distincts du budget communal participent à cet objectif*

# Les principales tendances de l'année 2017

## En matière de dépenses de gestion (suite)

### Subventions

*Consolidation du soutien octroyé au monde associatif dans une stratégie d'optimisation de la gestion des équipements.*

### Intérêts des emprunts

*La reprise des emprunts supportés par l'EHPAD dans le cadre de l'opération de restructuration entrainera l'augmentation des intérêts d'emprunt.*

# Les principales tendances de l'année 2017

En matière de recettes de gestion (suite)

## Transferts de l'intercommunalité

*La Communauté d'agglomération de Niort a voté un budget faisant apparaître le même niveau d'attribution de compensation qu'en 2016, soit 3,9M€. La modification du pacte financier actuel est néanmoins susceptible d'intervenir dans le cadre de l'application de la réforme de l'intercommunalité pour les années à venir.*

## Dotations et subventions

*La contribution au redressement des finances publiques va de nouveau diminuer la DGF de la ville après 170K€ en 2015, 180K€ en 2016, la DGF de la ville va encore être divisée par 2 en 2017 pour passer sous les 100K€.*

# Les principales tendances de l'année 2017

## En matière de recettes de gestion (suite)

### Fiscalité locale →

*Comme depuis plusieurs années, l'augmentation du parc de logements sur la commune assure une hausse de la matière imposable et donc des recettes de Taxe d'Habitation et de Taxe Foncière sur le Bâti. A cela s'ajoute la hausse prévue au LFI 2017 des valeurs locatives cadastrales (+0.4%)*

### Droits de mutation →

*Après le niveau encore important constaté en 2016 sous l'effet des deux lotissements en cours d'achèvement sur la commune un net ralentissement est attendu compte tenu du coup de frein porté à l'urbanisation.*

### Produits des services →

*La politique tarifaire communale ayant atteint son point d'équilibre entre les services proposés et le niveaux de participation demandé aux usagers, il n'est pas a priori envisagé de hausse hors prise en compte de l'inflation.*

# L'investissement en 2017

# Un budget d'investissements marqué par l'opération de restructuration de l'EHPAD

Le niveau d'investissement de la commune :

- Mise en sécurité et restructuration de l'EHPAD
- Les travaux d'aménagement de la rue du Rabat 2<sup>ème</sup> tranche.
- La poursuite des travaux de rénovation des écoles.
- Les travaux d'amélioration de l'espace public voirie, éclairage, mise en accessibilité mettant notamment l'accent sur la sécurité des usagers (sanitaires de l'école Jacques PREVERT).
- Les travaux d'amélioration du patrimoine municipal (équipements sportifs, skate park...)
- Les travaux d'extension du pôle médical.

*Les investissements récurrents liés à l'entretien du patrimoine communal et les investissements nécessaires à l'amélioration du service rendu aux chauraisiens seront maintenus.*

# Patrimoine bâti communal

Outre les travaux de mise en sécurité et de restructuration de l'EHPAD, sont programmés en 2017:

- La construction de l'extension du pôle médical.
- La poursuite des travaux d'entretien et de valorisation des écoles (sanitaires de l'école Jacques PREVERT).
- Les travaux d'amélioration des équipements sportifs (tennis, stade de rugby, skate park...)



# Voirie, éclairage public, accessibilité

Sont programmés en 2017:

- Les travaux d'aménagement de la rue de la Treille.

- La poursuite des travaux de sécurisation des déplacements (rue de Vauritard...).

- La poursuite du programme de mise en accessibilité.

